

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'HERAULT »**

BP 15 - 100 chemin Marc Galtier – 34 150 GIGNAC

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de l'Hérault

Séance du 11 avril 2006

Nombre de membres		
Afférents Au conseil communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	36

L'an deux mille six, le 11 avril à 18h, les membres du Conseil communautaire dûment convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes à Aniane, sous la présidence de Louis VILLARET, Président.

Date de convocation
4 avril 2006

Date d'affichage

Date de retrait d'affichage

Objet de la délibération

Présents : M. DIAZ Manuel - M. SALASC Philippe - M. AGOSTINI Jean André - M. PIERRUGUES Georges - Mme MARTIN Françoise - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - M. GOMEZ René - M. POUJOL Robert - Mme BARRAL Hélène - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André - M. CABELLO Gérard - M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles - M. Claude. CARCELLER - M. MATEU Gabriel - M. DONNADIEU Jacques - M. BELLOC Jean Paul – M. ASENSI Raphaël - M. Michel ALVERGNE - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques – Mme DEJEAN Anne Marie - Mme GERBAL Renée - M. AGUILAR Guy Charles - M. GHIBAUT Jean-Pierre – M. BERTOLINI Jean Pierre - M. GASTAN François - Mme GUERRE Nicole - M. PALOC Eric

Absents excusés : M. JOVER Jean Marcel - Mme FOURNEL Michèle - M. ASTIE Michel - M. ROQUAIN Jean Michel

Absents : M. PONCE Jean-Claude - M. CADILHAC Jean François - M. DEJEAN Maurice - M. SANCHEZ Norbert

Mme Michèle FOURNEL donne pouvoir à M. Claude CARCELLER

M. ASTIE Michel donne pouvoir à M. GHIBAUT Jean-Pierre

Mme Anne Marie DEJEAN est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

**30-2006
Organisation d'ateliers d'urbanisme – convention avec la
Manufacture des Paysages**

Monsieur J.P. Bertolini, rapporteur, précise que dans le souci permanent de développer le territoire de la Vallée de l'Hérault en harmonie avec le patrimoine et l'environnement, en accueillant et en intégrant les nouveaux habitants, de connaître les évolutions qui découlent des dynamiques urbaines en cours sur les communes, il y a lieu d'appréhender les enjeux, de les faire partager et de rendre cohérent les ambitions avec les choix effectués lors des phases d'élaboration des documents d'urbanisme.

Monsieur J. P. Bertolini précise qu'afin de répondre à toutes ces questions qui ressortent des commissions Aménagement de l'Espace et des rencontres et de l'accompagnement des maires dans l'évolution de leurs documents d'urbanisme, il est proposé de créer des ateliers de travail spécifiques. Leur but est de constituer un outil d'aide à la compréhension des problématiques urbaines, à la simulation d'alternatives de développement et des moyens d'y répondre sous la forme de méthodes, d'outils ou de choix d'urbanisme (modes d'habiter, d'évolution urbaine, d'urbanisation ...).

Il ajoute que la mise en place de ces ateliers se ferait avec l'aide de la Manufacture des Paysages, association travaillant dans ce domaine depuis plusieurs années et ayant effectué un premier approche de ces thématique l'an dernier dans le cadre de la mission que lui avait confié le pays Cœur d'Hérault sur les communes d'Octon et de Vendémian.

La prestation de l'association est décrite dans la convention jointe à la présente délibération. Elle comprend la préparation et l'animation de neuf ateliers sur une période allant de mai 2006 à janvier 2007 et la réalisation des outils de travail nécessaires (plans, maquettes, photos ...), pour un montant de 7 750€.

Le Conseil, Ouï l'exposé du rapporteur, et après en avoir délibéré, décide à la majorité avec 1 voix contre :

- d'approuver le contenu de cette action et de la convention de partenariat avec l'association « La Manufacture des Paysage »
- d'autoriser le Président à signer cette convention et à engager son paiement

Fait à Gignac, le

Le Président

Louis VILLARET